



Bâle, le 14 janvier 2015

Initiative alimentaire: débat constitutionnel au mauvais moment!

Le compromis âprement négocié de la politique agricole 2014-2017 devait assurer la stabilité. Le débat constitutionnel de longue haleine qui s'annonce survient donc au mauvais moment, d'autant plus que ni l'Union suisse des paysans ni le Conseil fédéral n'ont présenté leurs plans concrets au sujet de l'initiative et du contre-projet.

L'agriculture est actuellement en train de travailler avec succès à la mise en œuvre de la politique agricole (PA) 14-17. Cette toute dernière étape de réforme doit assurer le haut niveau de production, augmenter la création de valeur ajoutée et continuer de diminuer les influences négatives sur les sols, les eaux et le climat. Bio Suisse soutient cette étape de réforme dont le compromis a été âprement négocié. Les paysans bios s'attendent à ce que la PA 14-17 continue de maintenir le cap après 2017 et permette une bonne sécurité de planification. Bio Suisse n'est pas prête à laisser remettre en question cette stabilité par un débat constitutionnel de longue haleine à l'issue incertaine. L'initiative et le contre-projet arrivent au mauvais moment.

Bio Suisse rappelle que l'agriculture d'aujourd'hui produit des marchandises à la fois de meilleure qualité et moins chères, fournit davantage de prestations écologiques et accapare une plus faible proportion du budget de la Confédération que ce n'était le cas avant la réforme agraire des dernières années. Les agriculteurs ont néanmoins pu réaliser des revenus stables. Il faut maintenant poursuivre sur cette voie. Ni l'Union suisse des paysans (USP) ni le Conseil fédéral n'ont encore réussi à montrer clairement quels buts ne peuvent pas être atteints avec les moyens existants.

Voilà pourquoi la Fédération des producteurs biologiques suisses ne soutient pas activement l'initiative de l'USP et ne salue pas le contre-projet du Conseil fédéral. Et cela même si les deux propositions contiennent des approches positives: avant de discuter de corriger la Constitution, le Conseil fédéral et l'USP doivent mettre leurs cartes sur table et montrer quelles modifications des lois et des ordonnances ils visent concrètement avec leurs articles constitutionnels. Les discussions trompeuses par calcul politique et tactique électorale ne font que jeter de la poudre aux yeux de la branche et finiront par être transférées sur le dos des producteurs qui s'engagent pour une production de denrées alimentaires durable et répondant aux besoins du marché. Sans compter qu'il flotte dans l'air le soupçon qu'une partie de l'initiative de l'USP pour la sécurité alimentaire aimerait remonter la roue du temps pour faire annuler jusqu'aux acquis sociétaux positifs de la politique agricole de ces dernières années.

Interlocuteurs pour les médias:

Martin Bossard, responsable des affaires politiques, 076 389 73 70, martin.bossard@bio-suisse.ch

Stephan Jaun, responsable de la communication d'entreprise, 079 242 99 11, stephan.jaun@bio-suisse.ch

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses plus de 5800 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 800 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Toutes ces entreprises sont régulièrement contrôlées par des organismes indépendants qui vérifient et certifient qu'elles respectent bien le très strict cahier des charges de Bio Suisse. Le Bourgeon garantit des produits de haute qualité agricole, écologique, nutritive et gustative. www.bio-suisse.ch